

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le 20 septembre à 20h30,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérard MARCONNET, Maire.

**Étaient présents** : M. MATT, M. PIERRON, M. BRETON, MME ROCH, M. RODET, MME RIESENMEY, Maires adjoints, M. GAK, M. FROGER, MME TURPIN, M. MONROIG, MME RAFOUJALT, M. PICARD, MME LOISEL, M. DEVILLIERS, M. GOUSSEFF, MME BESANÇON, M. MONGUILLON et MME MONCHANIN formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés** : MME DELAVOIX par M. MARCONNET, MME MILLER par M. RODET, M. LEHMANN par M. BRETON, MME BETTI par M. MATT, MME NOEL par MME LOISEL, MME DEBLEDS par M. PIERRON, M. JOSSERAND par MME MONCHANIN.

**Absente excusée** : MME VALCIN

**Absentes** : MME ODERMATT, MME BOUTRIN

Monsieur Arnaud GOUSSEFF a été élu secrétaire de séance.

Le Maire rend compte des décisions qu'il a été amené à prendre en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée par délibération n° 2016-012-1 du 23 mars 2016 conformément aux articles L 2122.22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Décision n°2017-037-3 du 28 juin 2017** portant passation d'un contrat de mission de coordination de sécurité et protection de la santé pour des travaux de rénovation du Foyer Polyvalent de Loisirs Jean-Claude Moulin.

**Décision n°2017-038-3 du 28 juin 2017** portant passation d'un contrat de mission de contrôle technique pour les travaux de rénovation du Foyer Polyvalent de Loisirs Jean-Claude Moulin.

**Décision n°2017-039-3 du 4 juillet 2017** portant passation d'un marché pour la mise en conformité de l'accessibilité P.M.R. du Gymnase Jean Chevance avec modification d'un acte de sous-traitance.

**Décision n°2017-040-3 du 4 juillet 2017** portant passation d'un avenant n°1 au marché pour des travaux de réhabilitation de l'école élémentaire Jean Moulin.

**Décision n°2017-041-12 du 19 juillet 2017** portant fixation du tarif spectateur pour le spectacle « West Side Story » à la Scène Musicale de l'Île Seguin-Boulogne Billancourt, organisé le dimanche 29 octobre 2017 par la commission des affaires culturelles.

**Décision n°2017-042-7 du 26 juillet 2017** portant mise à disposition, à titre précaire, à l'A.S.E. de locaux sis 10 Grande Rue, pour la section cyclotourisme.

**Décision n°2017-043-3 du 1<sup>er</sup> août 2017** portant passation d'un marché pour l'achat de produits et matériels d'entretien.

**Décision n°2017-044-3 du 1<sup>er</sup> août 2017** portant passation d'un contrat de mission de coordination de sécurité et protection de la santé pour des travaux d'extension de l'école maternelle Alphonse Daudet.

**Décision n°2017-045-3 du 10 août 2017** portant passation d'un avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre pour des travaux de rénovation du Foyer Polyvalent de Loisirs Jean-Claude Moulin.

**Décision n°2017-046-3 du 10 août 2017** portant passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux de rénovation du Foyer Polyvalent de Loisirs Jean-Claude Moulin – Agrément de deux sous-traitants.

**Décision n°2017-047-3 du 10 août 2017** portant passation d'un marché pour des travaux de réhabilitation de l'école élémentaire Jean Moulin - Agrément d'un sous-traitant.

**Décision n°2017-048-7 du 11 août 2017** portant approbation d'une convention d'occupation précaire pour le logement communal sis, 10, rue de la Croix d'Egry.

Le Conseil Municipal examine l'ordre du jour et après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** de la définition de l'étendue du besoin à satisfaire et du montant prévisionnel du marché comme mentionné ci-après : Travaux de rénovation du Foyer Jean-Claude Moulin : 12 lots - Montant total : 1 130 000 € HT,

**APPROUVE** les termes de la convention de service pour l'accès au service « Mon compte partenaire » ainsi que les termes du contrat de service à prendre en application de cette convention,

**APPROUVE** le règlement du 5<sup>ème</sup> Salon de la Photographie d'Egry,

**ATTRIBUE** une subvention de 1 000 € au titre de la solidarité envers les habitants des Antilles qui sera versée à la Fondation de France « Solidarité Antilles »,

**DECIDE** de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2018 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et **PREND ACTE** que les taux de cotisation seront soumis à la Commune préalablement afin que celle-ci puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le C.I.G. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Informations diverses :**

Monsieur le Maire indique qu'une journée « Portes Ouvertes » aura lieu à la Structure de Proximité le samedi 23 septembre 2017 de 13h30 à 18h, associée à la Fête du Bailleur Valophis au niveau du terrain rouge. Madame Riesenmey ajoute que la Commission Fêtes et Cérémonies organise pour l'occasion une brocante pour les enfants : « Vide ton coffre à jouets ».

Monsieur Breton fait la promotion d'une pièce de théâtre : « Espèces Menacées » jouée les 20, 21 et 22 octobre prochain au Centre Culturel d'Egry ; ainsi que du salon de la photo qui se tiendra les 14 et 15 octobre au Foyer Polyvalent de Loisirs Jean-Claude Moulin.

Il ajoute que le bilan du Forum des Associations, qui s'est déroulé au gymnase, est positif. Les associations étaient ravies d'avoir un espace dédié aux démonstrations. Une réunion de débriefing avec les associations principales aura lieu le vendredi 29 septembre afin d'améliorer quelques points tels les espaces de passage ou encore le stationnement.

Madame Monchanin demande l'état d'avancement de la recherche de nouveaux médecins. Monsieur le Maire explique que des annonces ont été passées et qu'il doit recevoir le Docteur Mathieu. Madame Besançon suggère de faire une demande pour passer en désert médical, de manière à attirer les jeunes médecins. Monsieur le Maire propose de transmettre cette information à Madame Delavoix, qui gère ce dossier. Monsieur Gousseff précise que les nouveaux habitants vont rencontrer des difficultés à trouver un médecin car les praticiens ne prennent pas de nouveaux patients. Un débat se met en place sur ce problème de manque de médecins. Madame Turpin se propose pour accompagner les personnes âgées qui ne conduisent pas et dont le médecin est éloigné. Monsieur Rodet annonce qu'une nouvelle convention avec l'EPNAK a été signée afin d'accueillir au niveau du bungalow, une fois par semaine, des adolescents et jeunes adultes autistes non pris en charge par des structures d'accueil, afin de les « intégrer » à l'environnement quotidien.

Madame Monchanin demande si la commune d'Egly est impactée par la suppression des emplois aidés. Monsieur le Maire répond par la positive. La commune a deux contrats d'avenir aux services techniques et malheureusement il y a très peu d'espoir de pouvoir les garder. En général ceux qui sont maintenus sont les emplois au sein des services scolaires, péri-scolaires, restauration collective...

Madame Monchanin interroge Monsieur le Maire quant au devenir de la salle communale créée dans la ZAC de la Mare aux Bourguignons. Il lui répond que, pour le moment, diverses idées sont à l'étude mais du fait de la proximité des logements, celle-ci ne pourra faire office de Salle des Fêtes.

Madame Monchanin évoque la possibilité de créer des aires de jeux diversifiées car celle se situant à près de l'école Alphonse Daudet est destinée aux plus petits. Monsieur le Maire est favorable à ce projet, néanmoins, la question du lieu se pose.

Monsieur le Maire met en avant les incivilités des enfants et des parents qui traversent les rues pour se rendre à l'école et jettent leurs papiers de gâteaux ou autres emballages par terre. Il en appelle aux jeunes faisant partie du Conseil Municipal Enfants, afin qu'ils sensibilisent leurs camarades au respect de l'environnement.

Monsieur le Maire fait un retour très positif sur le Festival de la Terre qui a eu lieu le dimanche 3 septembre dernier.

Monsieur le Maire indique que la remise des Médailles du Travail aura lieu le mardi 7 novembre 2017 à 19h en salle du Conseil, et que le prochain Conseil Municipal se tiendra le mercredi 8 novembre 2017 à 20h30 dans cette même salle.

La séance est levée à 21 heures 40

Fait à Egly, le 22 septembre 2017



Le Maire

Gérard Marconnet